

Le dirigeant d'une entreprise en Allemagne

Christophe Kühl

Avocat à la Cour
Rechtsanwalt

Konrad-Adenauer-Ufer 71
50668 Köln
+49 (0) 221 139 96 96 0
www.qivive.com

kuehl@qivive.com

Votre intervenant

q̄rte

La Kanzlei



Dr. Christophe Kühl

Avocat à la Cour de Paris | Rechtsanwalt

Christophe Kühl dirige le cabinet. Il accompagne notre clientèle francophone dans tous les domaines du droit des affaires allemand et tout particulièrement en droit des sociétés et dans le domaine du rachat d'entreprises (M&A). Il est associé et dirige les bureaux de Cologne, Lyon et Paris.

- Cabinet de renom spécialisé en droits des affaires français et allemand
- Plus de 20 professionnels bilingues (Avocats et Rechtsanwälte)
- Conseil sur tous les aspects du droit des affaires français
- Bureaux à Cologne | Paris | Lyon



Le plan



La Kanzlei

- Terminologie
- Contrat de mandat
- Révocation
- Statut social
- Pouvoir de direction
- Droits et obligations
- Responsabilité

- Klaus Esser 30 Mio €
- Rainer Schwarz 1,2 Mio €
- Karsten Mühlfeld 800K €

Le contrat de mandat



La Kanzlei

- Différencier entre mandat et conditions d'exercice
- En France: contrat de mandat / evtl. contrat de travail
- En Allemagne : Geschäftsführeranstellungsvertrag
- Contenu

- SARL: Geschäftsführer (gérant)
- AG: Vorstand + Vorstandsvorsitzender (Directoire, Président du directoire)
- Prokurist – fondé de pouvoirs

Révocation possible à tout moment

Droit à indemnisation?

- F: evtl. dommages et intérêts
- D: sans indemnité quelconque

Perte de rémunération ?

- En France: non, si contrat de travail
- En Allemagne: oui, dès fin du préavis

Droits au chômage ?

Conseil

Le pouvoir de direction des associés



La Kanzlei

- En France : inconnu
- En Allemagne : prérogative légale

Les obligations du dirigeant



La Kanzlei

- Agir en bon entrepreneur (intérêt de la société)
- Payer impôts et charges sociales + comptabilité
- Non-concurrence
- Organisation des assemblées
- En temps de crise/ insolvabilité

- Thomas Middelhoff 175 Mio €
- Uwe Sehlbach 291 Mio €
- Wolfhard Lechnitz 13,5 Mio €

La responsabilité



La Kanzlei

- Règlementation similaire en Allemagne et en France
- Le « bon père de famille » n'a rien à craindre
- Responsabilité vis-à-vis de la société
- Responsabilité vis-à-vis de tiers
- Responsabilité pénale (abus de biens sociaux etc.)
- En cas de redressement/liquidation
- Limitation de responsabilité

qivive

La Kanzlei

MERCI

Christophe Kühl

Avocat à la Cour
Rechtsanwalt

Konrad-Adenauer-Ufer 71
50668 Köln
+49 (0) 221 139 96 96 0
www.qivive.com

kuehl@qivive.com